



Bureau Français de Taipei
Service économique

Taipei, le 9 février 2022

Taiwan : quelles conséquences de l'entrée en vigueur du Partenariat de coopération économique régional (RCEP) ?

Le Partenariat de coopération économique régional (RCEP), signé le 15 novembre 2020, est entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. Cet accord commercial va soutenir l'intégration des chaînes de valeur régionales dans lesquelles les entreprises taiwanaises sont très présentes. La CNUCED évalue à 3 Md USD le manque à gagner en termes d'exportations pour Taiwan. Un montant à rapporter à leur niveau en 2021 (446 Md USD) et qui résulte principalement de la création de facto d'un accord commercial trilatéral entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud qui pourrait impacter certaines industries taiwanaises notamment celle de la machine-outil.

Bien que non signataire de cet accord, Taïwan reste un acteur clef des chaînes de valeur régionales dont le RCEP devrait soutenir l'intégration

[Le RCEP est entré en vigueur pour dix Etats-membres à compter du 1^{er} janvier 2022](#)

En novembre 2021, dix Etats membres ont terminé leur procédure interne de ratification (Japon, Chine, Australie, Nouvelle Zélande, Singapour, Thaïlande, Vietnam, Brunei, Cambodge et Laos). Le RCEP¹ est donc entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 pour ces 10 pays et du 1^{er} février pour la Corée du Sud. Il devrait l'être à partir du 18 mars pour la Malaisie. Taiwan avait envisagé de participer aux négociations du RCEP sous le gouvernement KMT (2012-2016) avant de décider d'en rester à l'écart après l'élection de la présidente Tsai, en janvier 2016, en donnant la priorité à sa candidature au CPTPP.

[Cet accord commercial devrait renforcer l'intégration des chaînes de valeur régionales \(CVR\)](#)

Le RCEP va permettre de renforcer l'intégration des chaînes de valeur régionales notamment entre la Chine et l'ASEAN qui est devenue depuis une dizaine d'années une destination privilégiée des investissements japonais, coréens², chinois³ et taiwanais. Avec 660 millions d'habitants l'ASEAN constitue en effet un important réservoir de main d'œuvre et de consommateurs et un pôle de croissance économique régional de premier plan notamment grâce aux infrastructures logistiques de Singapour.

[Cette zone a représenté 70% du stock d'IDE et des exportations taiwanais en 2021](#)

En 2021, la zone RCEP représentait 70,45% du stock des investissements taiwanais à l'étranger, soit 260 Md USD, 70,33% des exportations et 61,35% des importations taiwanaises.

¹ Signé, le 15 novembre 2020, par 15 Etats (la Chine, les 10 pays membres de l'ASEAN, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle Zélande), il constitue le plus important accord commercial (30% de la population et du PIB mondiaux et 28% du commerce mondial).

² En 2015, la Corée du Sud était devenue le premier investisseur étranger au Vietnam.

³ Le commerce entre la Chine et l'ASEAN a atteint 519,9 Md USD en 2020 soit 24,7% du commerce de l'ASEAN contre 15,3% en 2009 (Secrétariat de l'ASEAN).

[Le RCEP n'aura quasiment pas d'effets négatifs à court terme sur les exportations taïwanaises](#)

Selon le ministère des Affaires économiques taïwanais (MOEA), Taïwan bénéficie d'un tarif douanier à 0 % pour 70% de ses exportations vers les Etats membres du RCEP. En outre, les exportations des industries des TIC et des semi-conducteurs, principaux piliers de l'économie taïwanaise, bénéficient des réductions de tarif de l'accord multilatéral sur les technologies de l'information (ATI). Par ailleurs, Taïwan a déjà conclu des accords commerciaux avec la Chine (ECFA), Singapour et la Nouvelle Zélande. Enfin, la suppression des droits de douane pour plus de 90% des lignes tarifaires s'effectuera selon un agenda à long terme et différencié selon les Etats membres et les secteurs d'activité.

[A long terme cinq industries taïwanaises pourraient être impactées négativement par le RCEP](#)

Selon le Chung-Hua Institution for Economic Research (CIER) cinq industries pourraient être impactées par le RCEP : la pétrochimie, le textile, la sidérurgie, les véhicules et les machines-outils.

Le gouvernement a pris des mesures pour soutenir les activités de R&D dans ces secteurs afin d'accélérer la numérisation des outils de production (Industrie 4.0) pour les rendre plus compétitifs. Par ailleurs, la nouvelle politique en direction du Sud (New Southbound Policy) lancée, en 2016, pour renforcer les relations économiques avec 18 pays⁴ de la région indopacifique et la candidature de Taïwan au CPTPP pourraient compenser d'éventuelles pertes de part de marché. La CNUCED évalue ainsi à 3 Md USD le manque à gagner en termes d'exportations pour Taïwan⁵ qui pourrait résulter de l'entrée en vigueur de cet accord, montant qui reste faible par rapport à leur niveau en 2021 (446 Md USD).

[C'est notamment le cas de l'industrie de la machine-outil vis à vis du Japon et de la Corée](#)

En créant de facto un accord commercial trilatéral entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud⁶, le RCEP pourrait impacter sur le long terme l'industrie taïwanaise de la machine-outil. Elle est en effet en concurrence avec celle de ces trois pays, la Corée et le Japon maintenant des tarifs relativement élevés à l'égard de Taïwan. Le RCEP incorpore les accords de libre-échange : entre l'ASEAN et la Chine (2005), entre l'ASEAN et la Corée du Sud (2007), entre l'ASEAN et le Japon (2008), entre l'ASEAN, l'Australie et la Nouvelle Zélande (2010) et entre la Chine et la Corée du Sud (2015). Leurs avantages préférentiels seront consolidés au bénéfice des Etats membres dans le cadre de la mise en œuvre du RCEP.

La mise en œuvre du Partenariat de coopération économique régional (RCEP) apparaît comme une victoire politique de la Chine face aux USA dans un contexte de tensions commerciales exacerbées. Il va permettre d'approfondir l'intégration économique régionale en particulier entre la Chine et l'ASEAN et de soutenir l'internationalisation du RMB. En dépit de la création de facto d'un accord commercial trilatéral entre la Chine, la Corée du Sud et le Japon, le risque d'impact négatif sur les exportations taïwanaises apparaît relativement faible, y compris sur le long terme, compte tenu de la forte intégration de son économie dans cet ensemble et parce que l'industrie des TIC et des semi-conducteurs taïwanaise, principal pilier de l'économie, bénéficie déjà des réductions tarifaires de l'ATI et d'une compétitivité hors prix grâce à son avance technologique.

Alain BERDER

⁴ Les dix pays de l'ASEAN, les six pays d'Asie du Sud, l'Australie et la Nouvelle Zélande. En 2021, les exportations taïwanaises vers ces 18 pays ont atteint un nouveau record (82,58 Md USD). Elles ont progressé de 35,2% par rapport à 2020 contre 29,4% en moyenne et traduisent une accélération par rapport à 2019 (63,11 Md USD).

⁵ "A new centre of gravity, the RCEP and its trade effects", CNUCED, décembre 2021.

⁶ Cet accord trilatéral n'a pas été finalisé pour des raisons notamment politiques liées aux contentieux de leur histoire commune (reconnaissance de l'existence des « femmes de réconfort » en Corée et du massacre de Nankin par le Japon, souveraineté sur des îlots entre le Japon et la Corée et entre la Chine et le Japon...).